

Communiqué de presse :

L'aide d'urgence : un système qui pousse au suicide... avec la participation active de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM)!

Mardi 5 avril, un membre de notre collectif (débouté ivoirien de 27ans, en Suisse depuis 2002) a tenté de se suicider à l'antenne administrative de l'EVAM à Renens.

9 ans d'exil, 7 ans d'aide d'urgence, et 4 jours d'attente et d'aller-retour en béquilles entre l'antenne administrative de Renens de l'EVAM et son domicile, il n'en fallait pas plus pour que le vase déborde. Par désespoir et ras-le-bol face au mépris, au déni de justice et aux fautes professionnelles commises par les employé-e-s de l'EVAM en service à l'antenne administrative de Renens entre le 1^{er} et le 5 avril, D. casse la vitre du guichet à coup de poing et perd ensuite connaissance en tentant de s'étrangler avec le cordon de marquage de la file d'attente¹.

Malgré son handicap au genou droit et ses béquilles, les agents de la police de Lausanne intervenus sur place le plaquent au sol et le molestent si violemment au niveau des jambes qu'ils lui cassent le pouce du pied gauche et lui foulent la cheville droite, avant de le menotter aux mains et aux pieds².

Après avoir été transporté au CHUV en urgence, D. a été hospitalisé d'office à l'hôpital psychiatrique de Cery.

Une plainte pénale sera déposée contre les policiers concernés et les voies de droit contre l'EVAM sont à l'étude.

Lausanne, le 11 avril 2011.

Droit de Rester Lausanne

www.droitderester.ch

Tel de contact : 078 851 84 64



¹ Selon la personne qui accompagnait D. le vendredi 1^{er} avril et qui a assisté à toute la scène, c'est une apprentie nouvellement engagée par l'EVAM au guichet ce jour là qui a commis la faute professionnelle à partir de laquelle les événements se sont précipités.

² Les examens médicaux effectués au CHUV ainsi que plusieurs témoins en attestent.